

# LE BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

---

VOL. XLIII

LEVIS, MARS 1937

No 3

---

---

### LE THEATRE DU MARCHE A FOIN, A QUEBEC (Suite)

---

Il nous reste à donner la liste des représentations qui eurent lieu au Théâtre du Marché à foin. L'énumération n'est peut-être pas complète mais nous croyons que cette liste donne les principales :

27 août 1805 — Bénéfice de M. Robertson: "Variety of Grand and Extraordinary Feasts of Performance. Mr. Robertson take a flying leap over the heads of twenty soldiers with guns and bayonets."

29 août 1805 — Bénéfice de M. Sickel.

12 novembre 1805 — *Review* et la farce *Catherine and Petruchio*.

9 janvier 1806 — La comédie *John Bull* ou *An Englishman's fire side* de G. Coleman junior et le drame musical *The Purse of the benevolenttar* (représentation à six heures de l'après-midi).

14 janvier 1806 — Le *Malade imaginaire* de Molière et l'opéra *Madame Angot* ou la *Poissarde parvenue*. Au lever du rideau, on chante le *Grand Dieu pour Georges III* et entre les deux pièces la chanson *Grand Dieu, conserve Georges III*. Ces deux chansons sont l'oeuvre de Louis Labadie, maître d'école.

'3 janvier 1806 — La comédie en cinq actes *Soldier's Daughter* et la comédie musicale *The Review* ou *The Waqs of Windsor*. ("The Theatre is well warmed with stoves, and the Pit is entirely closed in from the stairs").

31 janvier 1806 — La comédie en deux actes traduite de Kotzebue, *The Horse and Widow*, la comédie en deux actes de C. Macklin, *Love à la mode*, la comédie en deux actes du docteur Smollet, *The Reprisal* ou *The Tars of old England*, avec d'autres "entertainments".

12 février 1806 — La comédie *The Point of Honor* et l'opéra comique *Rosina* ou *The Reapers*. (*Rosina* jouée par une dame qui fait sa première apparition sur les planches, dit le programme).

19 février 1806 — Le drame musical en trois actes *The Mountainers* et la farce de Kotzebue, *The Horse and Widow*. (Principaux acteurs, M. Ormsby, M. Davids, Mme Robinson, Mme Ormsby).

25 février 1806 — La comédie en cinq actes *John Bull* et l'intermède *Sylvester Daggerwood*, avec en plus déclamations par MM. Ormsby et Davids.

4 mars 1806 — La comédie en cinq actes *Speed the Plough* et la pièce musicale *The Purse* ou *Benevolenttar*.

19 mars 1806 — La comédie en trois actes de sir John Vanbrugh *The Man of Quality* et la pantomime *The magic cavern* ou *England Triumphant*.

16 mars 1806 — La comédie en trois actes de sir John Vanbrugh, *The Man of Quality*, la pantomime *The magic cavern* ou *England Triumphant*, etc, etc. (The Manager begs leave to inform those ladies and gentlemen who take places in the boxes, that unless they send a person at half past five o'clock to keep them, they cannot be retained).

15 avril 1806 — La comédie en cinq actes *Le jeune homme à l'épreuve* et l'opéra comique en deux actes, *Madame Ango* ou *La Poissarde parvenue*.

28 avril 1806 — La tragédie *Cato* et la farce *The Jew and Doctor* (quelques officiers de la garnison actent dans ces deux pièces).

7 mai 1806 — La comédie en cinq actes de Mme Inchball, *Wives as they were and maids as they are*, et la comédie en deux actes *Irish widow*. Bénéfice de Mme Ormsby.

14 mai 1806 — La tragédie de Shakespeare *Hamlet* et la pièce comique *Sylvester Daggerwood* ou *The mad dunstable actor*. Bénéfice de M. Davids.

21 mai 1806 — *Les Plaideurs* de Racine et la petite pièce *Le sourd et le bègue*. Chansons dans les entr'actes.

28 mai 1806 — La tragédie *Jane Shore* et la farce *The Purse* ou *Benevolenttar*.

16 juin 1806 — Le mélodrame en trois actes de W. C. Davids, *Rudolph* ou *The Robbers of Calabria* et la farce *The Contrast* ou *The true born Yankee*.

30 juin 1806 — La pièce *Siege of Quebec* ou *The death of General Wolfe* et la comédie en deux actes *Sultan*.

6 novembre 1806 — La comédie de Shakespeare *The Tempest* ou *The enchanted Island*, la pièce *An occasional Prologue* et la farce *Irishman in London*.

13 novembre 1806 — La comédie en trois actes de Kotzebue, traduite par C. Dibden junior, *The Birthday*, et la farce *The Irishman in London*.

20 novembre 1806 — Le mélodrame en trois actes *The Tale of mystery* de C. Holcrosst et la pièce *The Irishman in London*.

28 novembre 1806 — La comédie en trois actes, traduite de Kotzebue par C. Dibben, *The birth day* et la farce musicale *Peeping Tom of Coventry*.

17 décembre 1806 — La comédie en deux actes *The Jew and the Doctor* et la farce en deux actes *Love Laughs at Locksmiths*.

3 janvier 1807 — Les officiers de la garnison jouent les deux pièces comiques *Love Laughs at Locksmiths* et *My grandmother*, au profit des Ursulines des Trois-Rivières dont le monastère a été incendié.

3 mars 1807 — *King Henry the IV* de Shakespeare joué par les officiers de la garnison.

8 mars 1807 — La comédie en trois actes traduite du français de Mme Inchbald, *Animal Magnetism* ou *The force of love* et la pantomime *Owhyhee* ou *The death of captain Cook*.

7 avril 1807 — La comédie en trois actes de Samuel Foote, *The mayor of Garratt* et la pièce en deux actes *The Weathercock* jouées par les officiers de la garnison.

14 avril 1807 — La comédie en cinq actes de George Coleman, *The Heir at law* et la pantomime *Owhyhee* ou *The death of captain Cook*.

28 avril 1807 — La comédie *The Heir at law* et la pièce de John O'Keefe, *The Poor Soldier*.

8 mai 1807 — La pièce en cinq actes de George Coleman, *The poor Gentleman*. Bénéfice de M. Prigmore.

21 mai 1807 — L'opéra en trois actes de Joseph Quessel *Colas et Colinette* ou *le Bailli dupé* et la pièce de John O'Keefe *The Poor soldier*. Bénéfice de M. Venables.

3 juin 1807 — L'opéra comique en trois actes *The English Reel* et la farce *The Spoiled Child*. Bénéfice de William Kennelly.

29 juin 1810 — *The Rivals* et *The Citizen*.

5 juillet 1810 — La tragédie du docteur Home, *Douglas* et la farce *Animal Magnetism*.

21 août 1810 — La comédie de Macklin *Man of the World* ou *The True born Scotchman* et l'opéra comique *Robin Hood*. Acteurs : MM. Mills, Bernard, Usher, McDonald, Robertson; Mmes Campbell, Mills, Young et Usher. Bénéfice de M. Mills.

4 septembre 1810 — La comédie *The Jew* et la farce musicale *The Rival Soldiers*. Bénéfice de M. Bernard.

18 septembre 1810 — La comédie *The man of the world* ou *The true born Scotchman* et la farce *The Weathercock*. Bénéfice de M. Robertson.

16 octobre 1810 — La comédie *The country girl* et la farce *Three weeks after marriage*. Bénéfice de M. Usher.

31 octobre 1810 — La pièce en trois actes *Animal Magnetism* et les farces *Three weeks after marriage* et *Who's the dupe*.

13 novembre 1810 — La tragédie *Douglas* ou *The noble shepherd* et la farce en deux actes *The prize*. Acteurs : MM. Robertson, Mills, Horton, Johnson, Durang, Coles, Sprag, Mmes Lewis et Thompson.

27 novembre 1810 — Le drame en cinq actes de G. Lewis, *The castle spectre* et la farce *The prize*.

23 janvier 1816 — *Le barbier de Séville* et la pantomime ballet *La fille mal gardée*. (Séance organisée par M. Lelièvre, notaire, au profit des pauvres).

22 février 1816 — *La bataille de Waterloo* ou *L'entrée triomphante des Anglais dans Paris*, et le *Mariage forcé* de Molière.

19 août 1816 — La comédie *Speed the Plough* et *The Rival Soldiers*.

18 janvier 1817 — *Le barbier de Séville* de Beaumarchais et *l'Esprit de contradiction* de Dufresny. Représentation organisée par le notaire Roger Lelièvre.

21 janvier 1817, le *Quebec Mercury* publiait la note suivante, sous le titre *Aux amateurs du théâtre français* :

“ Samedi au soir a été représenté par Messieurs les Amateurs, *Le Barbier de Séville*, et la farce de *l'Esprit de Contradiction*; on leur feroit grand tort si l'on vouloit louer quelqu'un d'eux en particulier, car en général chaqu'un s'est très bien acquitté de son rôle, et a mérité en conséquence l'approbation du public, et si quelqu'imprudent, et mal-avisé, au lieu d'encourager un amusement si agréable à la société, a donné à connoître, contre toutes les règles de la bonne société et du bon sens, du mécontentement dans la fin de la première Pièce, on ne doit l'attribuer qu'au défaut d'esprit et d'éducation.”

28 janvier 1817 — *Les Fourberies de Scapin* de Molière et la farce *Le somnambule*. Représentation organisée par le notaire Roger Lelièvre.

28 avril 1817 — *The Heir at law* et la farce *High life below stairs*, joués par les officiers de la garnison, sous le patronage de sir John Coape Sherbrooke.

19 mai 1817 — *The Dramatist* et la farce *The Bee-Hive*, joués par les officiers de la garnison.

9 juin 1817 — *King Henry IV* de Shakespeare et la farce *The Bee-Hive*, joués par les officiers de la garnison.

22 septembre 1817 — Représentation dramatique (déclamations, chants, imitations) par M. Finn, des théâtres *Drury Lane* et *Hay Market*, de Londres et d'Édimbourg.

21 octobre 1817 — La comédie de Cumberland *Wheel of fortune* et la farce *Frightened to death*. Cette représentation organisée par Alfred Hawkins et ses amis rapporta vingt louis qui furent employés à soulager les émigrants pauvres.

19 novembre 1817 — *Le grondeur* et la farce *Le retour impromptu*.

4 décembre 1817 — La pièce de Koetzebue *Lovers vows* et la farce *The Irishman in London*.

29 novembre 1817 — Le drame en trois actes l'*Orpheline* et la comédie en trois actes *Le grondeur*. Sous le patronage du gouverneur en chef.

30 décembre 1817 — La pièce *Who wants a guinea* et la farce *Frightened to death*.

(La fin en avril)

---

#### DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE

---

Dans le *Bulletin* de janvier 1934 (p. 35), M. E.-Z. Masicotte signale la présence de ces mots dans une minute notariale, et il se demande s'il ne faudrait pas les attribuer à une facétie de la part du tabellion. Un document que j'ai sous les yeux m'autorise à croire que le notaire Panet n'entendait pas le moindrement déroger à la dignité de sa **profession**. Les termes dont il s'est servi en l'an 1774 étaient sans doute d'usage courant, et font encore partie du langage juridique, du moins chez nos voisins du sud. Témoin, le passage suivant que je relève du texte imprimé d'une formule de quittance remise par un notaire exerçant ses fonctions dans le district judiciaire du comté de Clinton, état de New-York: "Forever discharge the said . . . . of all, and all manner of actions. . . . and demands whatsoever which the said. . . . or his heirs, executors or administrators, hereafter can, shall or may have. . . . from the beginning of the world to the day of the date of these presents."

Ce document porte la date du 21 septembre 1934.

E. Fauteux

## LES CANADIENS ET LA GUERRE DE SECESSION

—

Aux noms déjà publiés, nous pouvons ajouter une nouvelle liste que nous fournit un patient chercheur et collectionneur, M. Maxime-O. Frenière, de Springfield, Mass.

Sur quelques-uns de ces vétérans, il y aura des renseignements intéressants à faire connaître plus tard.

De Poulney, Vt : —

François Ladébauche (Ladderbush), enrôlé pour un an. — Antoine Ouellette (Willet). — Joseph Giroux (Geroy), enrôlé le 29 août 1861. — Henri-É. Gazette (?). — H.-B. Casavant, enrôlé le 11 août 1862, licencié en 1863.

De Poultney, Vt : —

François Goyette, 5e régt. — Joseph Raymond, 9e régt.

De Burlington, Vt : —

Joseph Boulé (Bully). — Joseph Goyette et Wm. Labonté, tous trois de la cie. C. - Henri Amblo (Imbleau ?), mort à Rutland. — Pierre Rondo (Rondeau), 3e régt, mort. — Denis Courtemanche (Shortsleeve), 5e régt.

Wm. Thibault (Tebo) — Joseph Fontaine — Wm. J. Dupont — Maxime Poreau (Poro). — Théodore Ouellette (Willet), tous cinq de la Cie I.

Antoine Pachat (Pasha) — Joseph S. Lévesque (ou Levaque) — Pierre Durand — Louis Gaboury (Gaborée), mort à Springfield, Mass. — Auguste Frenière — François Germain — Dominique Allijou (?) — John Lemoine — Alfred Boucher — Z. Michel (Mitchell) et Pierre Shiette (?). Ceux-ci ont fait partie des régt. 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12 et 13.

M. Frenière fait remarquer qu'il doit y avoir erreur au sujet des dates de naissance de Dosithée et Joseph Falardeau, telles qu'imprimées dans le B. R. H. de 1936, p. 539. Si, dit-il, le premier est né en 1852 et le second en 1855, ils n'ont pu prendre part à ladite guerre. Sur les or-

dres précis du président Lincoln on ne pouvait accepter de jeunes gens au-dessous de 16 ans. Il croit donc probable qu'il faudrait lire 1832 et 1835, au lieu de 1852 et 1853.

Relativement à la liste parue dans le B. R. H., 1936, p. 667, M. le notaire Lessard nous informe que Thomas Bélanger naquit le 9 avril 1843 et que le capitaine Onésime Savoie décéda en 1923, non en 1918.

Enfin, M. l'abbé Arthur Bergeron, d'Arthabaska, nous écrit ce qui suit :

“Voici deux noms de soldats de la guerre de Sécession : Jude Mousset et Louis-Philippe Mailhiot, nés à Gentilly. Ce dernier était allé étudier l'anglais à Troy, N. Y. Lors de son engagement, il prit le nom de Louis Meunier.”

E.-Z. Massicotte

---

### SUR LE NOM LA CASSE

---

Un lecteur nous transmet ce qui suit :

“D'après les recherches du Révérend Père Zacharie Lacasse, O.M.I., né en 1845 et décédé en 1921, le nom Casse aurait été changé en La-Casse puis Lacasse, à la mort d'un Casse qui, avec son épouse, tenait une auberge à Québec, la veuve continua la besogne et les jeunes gens du temps se disaient : Allons veiller “chez la Casse” c'est-à-dire chez la veuve Casse.

“Le Père Lacasse tenait son histoire de son oncle Alexandre, né vers 1820, qui, lui, l'avait obtenue d'un aïeul.

“Les deux frères La-Casse seraient venus en l'île de Montréal, comme nautonniers, puis auraient décidé d'y demeurer. Antoine se maria à la Longue-Pointe en 1733; Jean-Baptiste à Saint-Francois, île Jésus en 1739”.

Comment vérifier la tradition relative à l'origine de la déformation du patronyme?

Du Bien

REPONSES

**Les exécutés de 1838-39 en Haut-Canada**  
(XLIII, p. 22) — C. C. demande les noms des onze prisonniers capturés à Prescott et des six capturés à Windsor que Sir George Arthur, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, en 1838, mentionne comme ayant été exécutés.

Les onze prisonniers de Prescott qui ont subi la peine capitale à Kingston sont les suivants :

Neil Skolteviky von Schulz, pendu le 8 décembre 1838.

Dorephus Abbey, pendu le 14 décembre 1838.

Daniel George, pendu le 14 décembre 1838.

Martin Woodruff, pendu le 19 décembre 1838.

Sylvanus Swete, pendu le 22 décembre 1838.

Joel Peeler, pendu le 22 décembre 1838.

Christopher Buckley, pendu le 4 janvier 1839.

Silvester Lawton, pendu le 4 janvier 1839.

Russel Phelps, pendu le 4 janvier 1839.

Duncan Anderson, pendu le 4 janvier 1839.

Lyma L. Lewis (ou Leach) pendu le 12 février 1839.

Les six prisonniers faits à Windsor qui subirent également la peine capitale sont : Amos Perley, Joshua G. Doan, Hiram B. Lynn, Daniel D. Bedford, Albert Clark et Cornelius Cunningham. Je n'ai pas retrouvé la date de l'exécution de chacun, mais ce fut en mars ou avril 1839.

A ces dix-sept exécutés ontariens, il en faut ajouter trois autres qui avaient été pendus précédemment : Peter Matthews, Samuel Lount, le 12 avril 1838, et James Moreau (ou Morrow) le 30 juillet 1838.

J'ai vu mentionner aussi quelque part l'exécution d'un nommé Rice en juillet 1838, mais je n'en ai pas encore trouvé trace dans les journaux du temps.

Il y a donc eu dans le Haut-Canada vingt ou vingt et une exécutions capitales contre 15 dans le Bas-Canada lors de la rébellion de 1837-38. Et il n'est pas sans intérêt d'ajouter que le nombre des déportés ou exilés fut également plus considérable dans la province anglaise que dans notre province française. Les juges de Sir George Arthur ont ex-

pédié 83 rebelles haut-canadiens dans la terre de Van Diemen, tandis que ceux de sir John Colborne furent satisfaits de déporter en Australie 59 patriotes du Canada français.

Aégidius Fauteux

---

REPONSES

---

**Josette Murray** (XLII, p. 727) — Dans *Le Bulletin des Recherches Historiques* de décembre dernier, J. M. demande: "Qui était Josette Murray?" J'ai une note prise des registres du Rév. D. F. de Montmollin, ministre de l'Église anglicane à Québec, du baptême de Charlotte, fille de Richard Murray, "Barraquemaster" (maître de caserne), et de Josette Murray, le 12 juin, 1780. Est-ce la Josette Murray que J. M. cherche?

A. St. L. Trigge

**Les abbés Moussu et Bergier** (XLII, p. 742) — Dans le *B. R. H.*, XLII, p. 742, on demande quels étaient les deux prêtres qui passèrent dans la Nouvelle-France en même temps que Mgr de St-Vallier en 1685 et qui moururent durant la traversée.

Ces deux prêtres étaient deux sulpiciens, les abbés Moussu et Bergier.

J'ai déjà répondu à cette même question dans le *Bulletin* (XXXVII, p. 688).

Aégidius Fauteux

**Audubon et le Canada** (XLII, p. 714) — C'est en septembre 1842 que le célèbre naturaliste vint au Canada. Parti de New-York le 12, il arrivait à Saint-Jean deux jours plus tard. Le 15, il était à Montréal et le 16 à Québec, où il séjourna jusqu'au 18. Comme il le dit lui-même dans une lettre où il donne un compte rendu de ce voyage, Audubon vint au Canada en vue de recueillir des souscriptions à ses ou-

vrages; il se déclare très satisfait de sa tournée. A Montréal, comme à Québec, il vendit plusieurs exemplaires de *Birds of America*. A Kingston, il fut reçu par sir Charles Bagot qui lui acheta, pour les deux chambres du Parlement, le même ouvrage ainsi que ses "Quadrupeds". Durant son séjour au Canada, Audubon parcourut près de 1,500 milles, et recueillit de nombreux spécimens d'histoire naturelle et une masse de renseignements. Aux premiers jours d'octobre, le naturaliste retourna à New-York.

A part cette tournée de 1842, Audubon avait déjà entrepris une expédition d'études au Labrador, au cours de laquelle il visita les îles de la Madeleine, le détroit de Canseau. Il se rendit ensuite à Halifax et à Windsor, dans la Nouvelle-Ecosse. Le voyage dura quelques semaines, soit du 6 janvier au 31 août 1833.

(Cf. "Audubon the Naturalist", par F. H. Herrick, New-York, 1917, en 2 vols. Vol. II, pages 43 et 244).

E. Fauteux

**La douzaine du boulanger** (XLII, p. 603) — Cette expression nous vient de l'Angleterre, où, du 13 au 15<sup>e</sup> siècle la réglementation de la vente du pain fit l'objet de plusieurs lois de grande sévérité, dont plusieurs se trouvent codifiées dans le *Liber Albus* de la Cité (Londres), publié en 1419 et traduit du latin en 1859. A cette époque, la loi autorisait les marchands à exiger treize fournées à la douzaine et ce supplément constituait leur bénéfice. C'est de là que vient l'expression "douzaine de boulanger". Certains auteurs, cependant prétendent qu'elle tire son origine du fait que les boulangers, afin de ne pas s'exposer à la peine imposée pour insuffisance de poids, donnaient aux marchands treize pains par douzaine. D'autres sont d'avis que "Baker's dozen" est une corruption de "Devil's dozen", pour désigner le nombre 13, qui était celui des sorcières lorsqu'elles se réunissaient en conclaves mystérieux. Vu la mauvaise réputation des boulangers en ces temps lointains, on substitua le terme à celui du diable dans la forme moderne de l'expression.

En français, nous avons deux formules qui se rapprochent de l'expression anglaise: 1o. " On n'en donne pas treize à la douzaine", c'est-à-dire qu'il ne s'en trouve pas communément (Bescherelle); 2o. En libraire, le "Treize-douze", qui se dit d'un treizième exemplaire qu'on donne en sus à l'acheteur de la douzaine.

E. Fauteux

---

## QUESTIONS

---

Le 12 septembre 1872, était baptisé, à Notre-Dame de Montréal, " Mary Rose Adeline, née le 7, fille légitime de Frank Krauss, éditeur du journal illustré canadien et de Charlotte Johanna Anderson. Parrain, Charles Édward Anderson, l'un des officiers de la Cie du C. P. R., absent, représenté par Pierre St-Aubin; marraine, dame Rose Elliott."

En référant au bottin du temps, on constate que l'officiant a traduit bien littéralement certains mots. Aussi, en réalité, M. Krauss était alors assistant rédacteur du *Canadian Illustrated News*.

Ce journaliste fut-il longtemps à Montréal, ou en Canada?

B.-M. C.

---

Le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1927, à la page 480, mentionne le nom de Michel Richard, habitant St-Valier, en 1776. Ce Michel Richard était-il l'époux d'Angélique Mercier qui, d'après Mgr Tanguay (VI, p. 560), faisait baptiser des enfants au même endroit en 1750, 1751, 1754, 1756 et 1758? Mgr Tanguay n'a pu trouver l'acte de leur mariage probablement détruit au passage des armées anglaises en 1759. Si l'on ne peut retracer cet acte de mariage, serait-il possible de trouver le contrat notarié ou tout autre document établissant l'existence, la date et le lieu de leur mariage?

R. O.

## CABARETS - JARDINS

---

Sous Napoléon III, ensuite après la guerre franco-prussienne de 1870-71, passèrent au Canada divers colons français; les uns quittaient l'Europe pour des raisons politiques; d'autres, nés en Alsace-Lorraine, craignaient le régime allemand; d'autres ne voyaient l'avenir de leur patrie que voilé de tristesses. Ceux qui vinrent chez nous firent du théâtre, du journalisme, de l'enseignement, du commerce, de l'industrie. Certains choisirent le débit des aliments et des liqueurs. A deux de ceux-ci, consacrons un bout de "prose documentaire".

Michel Martin, Auvergnat, originaire de Charansat, département du Puy-de-Dôme, exerça d'abord le métier de maçon au canal de Lachine dont on pratiquait alors cet élargissement qui fit tant de bruit dans le monde politique. Domicilié à S.-Henri de Montréal, M. Martin connut là, un sieur J.-B. Gosse, compatriote, originaire de Versailles, qui avait une enfant charmante au nom d'opérette: Florida. Michel Martin s'en amouracha, la conquit et en fit sa femme en 1877.

A cette époque, les salaires étaient peu élevés, puis les sous-entrepreneurs des travaux du canal payaient le plus possible en billets ou bons, que les ouvriers devaient échanger chez tel ou tel épicier, boulanger, laitier et boucher. Cependant, avec un esprit inné d'économie et de sacrifice, M. Martin amassa quelque pécule et se lança dans les affaires.

C'est alors qu'il ouvrit, en 1878-79, "une maison de repos", dans l'historique demeure des barons de Bécancour, angle sud-est de la rue Notre-Dame et de la place Jacques-Cartier. A son établissement, il donna le nom de "Salon de la justice", vu qu'il était tout près du palais où les plaideurs se rassemblent.

Né pouvant à cet endroit, atteindre la clientèle qu'il désirait, Michel Martin déménagea. Le sieur Neville s'en empara et donna à la taverne le nom de "Château de Ramezay". *L'enseigne enseignait* une fausseté, cependant personne ne protesta et bien des touristes visitèrent l'immeuble croyant qu'il avait été habité par un ancien gouverneur de Montréal. La vogue de ce débit baissa soudain lorsqu'un

nommé Richardson eut l'idée effarante de fonder, à l'angle opposée (sud-ouest de Notre-Dame) le fameux *Silver Dollar*, ainsi nommé parce que le parquet de tuile était parsemé méthodiquement de véritables dollars d'argent américain. Bien entendu, ces dollars étaient fixés en telle façon que la clientèle ne pouvait se les approprier. L'innovation fit sensation. Imaginez : Piétiner des dollars, des vrais, une petite fortune, et être servis par l'hôtesse, dame Richardson, une sémillante Canadienne-française !

Mais là, n'est pas ce que nous voulons faire savoir ou rappeler. Michel Martin avait abandonné la rue Notre-Dame pour établir, angle nord-est de Lagouchetière et de S.-Dominique, un cabaret qui devait surtout réunir les Européens de langue française et il lui donna un nom suggestif : *Restaurant des bons enfants*.

Attenant à la maison, se trouvait un jardin où, l'été, on plaçait des tables, autour desquelles se réunissaient Français, Belges, Suisses, pour déguster vins et bières en se racontant les potins d'ici et surtout de là-bas. C'est dans ce restaurant que naquit le club notoire : *La Gaïeté française* qui se logea ensuite, en une ancienne chapelle méthodiste, 30, rue Panet, à côté du Parc Sohmer.

Michel Martin s'éteignit en 1891, âgé de 45 ans, et sa femme en 1897, âgée de 37 ans. Les défunts laissèrent un fils et une fille, maintenant mariés et tous deux domiciliés à Montréal.

Le sieur Martin ne fut pas seul à avoir un "beer garden". Pierre Cizol, que tout Montréal connut, il y a cinquante ans, eut aussi son cabaret, à 72, rue S.-Laurent. A l'arrière, un long jardin qui s'étendait jusqu'à la rue S.-Charles-Borromée (maintenant Clarke) était aussi garni de tables où l'on pouvait savourer, en les arrosant d'un breuvage approprié, les charcuteries de maître Cizol et surtout "ses pieds de cochon" dont il fallait goûter une fois au moins ; tout le monde en parlait.

En 1889, l'élargissement de la rue S.-Laurent obligea maître Cizol à se loger rue Vitré, à l'est de la rue S.-Laurent et ce déplacement fut pour le charcutier un funeste coup du sort, car il décéda le 13 septembre de cette même année.

E.-Z. Massicotte

## LE PATRIOTE JOHN HEATH

John Heath était un irlandais bien authentique. Né en Irlande, il était le fils de William Heath, capitaine dans le régiment de York Chasseur, et de Eléonore Elizabeth Allen. Orphelin dès son bas âge, il passa au Canada et fut élevé par un brave canadien-français de Québec, François Bacon. Ce qui fait que, dans sa jeunesse, on le désignait indifféremment sous les noms de Heath et de Bacon. Admis à la profession de notaire le 17 octobre 1834, John Heath s'établit à Saint-Charles, comté de Saint-Hyacinthe, où il resta jusqu'à 1836. Il revint ensuite à Québec. Quand vinrent les malheureux événements de 1837-1838, M. Heath fut un des plus chauds patriotes de la capitale. Il fut un de ceux qui contribuèrent à faire évader les patriotes Dodge et Theller de la citadelle de Québec. Les deux proscrits se cachèrent pendant quelques jours dans la banlieue de Québec, puis quand Jean-Baptiste Carrier, de Saint-Henri de Lauzon, consentit à les conduire aux États-Unis par la voie de la Beauce, il exigea qu'on lui adjoignit un compagnon qui savait monter à cheval et qui était prêt à risquer sa liberté et peut-être sa vie. Heath s'offrit pour cette tâche dangereuse. Dodge et Theller, grâce à Carrier et Heath, réussirent à gagner les États-Unis, mais, dans l'intervalle, la police militaire avait su le rôle joué par les deux braves canadiens et, de retour à Québec, Heath fut obligé de se cacher pendant plusieurs jours. Le 2 novembre 1839, le secrétaire de sir John Colborne écrivait au procureur-général : "I am commanded by H. E. the Gov.<sup>r</sup> Gen.<sup>l</sup> to transmit to you herewith an Extract of a letter from Th.<sup>s</sup> Young the Inspector of Police at Quebec reporting the reappearance in that city of Heath, who is accused of having been concerned in aiding the escape of Dodge and Theller from the Citadel of Quebec. I also enclose a number of depositions connecting Heath with that transaction. I am to request that you will take these

papers into your consideration and report for H. E's information whether, in your opinion, there are sufficient grounds for proceeding to arrest Heath." Heath, tenu au courant par ses amis, crut plus prudent de prendre le chemin des États-Unis afin de laisser la tempête se calmer. Il ne revint à Québec qu'après l'Amnistie. En 1842, le notaire Heath allait s'établir à Rimouski. En 1849, on établit un bureau d'enregistrement à l'Isle-Verte, pour la seconde division du comté de Rimouski. Le docteur J.-C. Taché, alors député de Rimouski, fit nommer son ami Heath régistrateur de cette seconde division. Le notaire Heath alla donc résider à l'Isle-Verte. C'est là qu'il décéda le 16 novembre 1874, à l'âge de 66 ans. La plus belle consolation de ses dernières années avait été de recevoir la visite de la fille aînée de Theller, l'évadée de 1839, qui avait voulu lui apporter l'expression de sa gratitude personnelle et la reconnaissance éternelle de tous les membres de sa famille.

---

### QUESTION

Le *Chansonnier des Collèges*, publié en 1854, donne une chanson intitulée *La guerre américaine* (1812) et qui commence ainsi :

Baptiste, à la fleur de son âge,  
De l'honneur suivant le sentier,  
A la Fourche, plein de courage,  
Combattait comme un vieux guerrier :  
    La balle cruelle  
Vient l'atteindre dans le moment  
Où la victoire est à nos vœux fidèles ;  
Au champ d'honneur, il meurt content.

Quel est l'auteur de cette chanson qui ne manque pas de souffler ?

Chans.

## LES SEIGNEURIES DU NEGOCIANT DRAPEAU

“Aujourd’hui, écrivait M. J.-Edmond Roy en 1899, le négociant enrichi, venu nu de son village, songe à bâtir un palais luxueux dans le quartier fashionable, à avoir de beaux équipages et à frayer parmi le grand monde. Il y a cent ans, alors que le régime féodal était encore dans toute sa splendeur, la suprême ambition du boutiquier était de devenir propriétaire de seigneurie, d’avoir manoir, moulin banal et pigeonnier. Quelles délices que de pouvoir s’asseoir à l’église à la première place sur un banc réservé, d’y recevoir l’encens, l’eau bénite et le pain béni de préférence à tous les rudes travailleurs de la terre.” Joseph Drapeau, l’humble fils de cultivateur de Saint-Joseph de la Pointe-Lévy, eut-il ces idées de parvenu ou, comme on dit de nos jours, de nouveau riche ? Nous ne le croyons pas. Le grand marchand garda toujours des goûts modestes. Il vécut confortablement, fit donner une excellente éducation à chacune de ses six filles, mais il n’éblouit ni ne choqua ses contemporains par un luxe déplacé. Toute son ambition était de laisser du bien à sa famille, et s’il acheta des seigneuries c’est qu’il considérait ces acquisitions comme des placements de toute sûreté. M. Drapeau pensait juste puisque aujourd’hui, après un siècle et quart, cinq ou six de ses seigneuries sont encore entre les mains de ses descendants. En relations et rapports d’affaires avec la plupart des seigneurs de la région de Québec, M. Drapeau connaissait leur état de fortune, leurs dépenses, leurs besoins. Quand un seigneur venait en difficultés financières, le riche négociant lui avançait de l’argent ou des marchandises et, quelques années plus tard, l’imprévoyance ou la nécessité forçait le débiteur à abandonner son bien à l’obligé prêtreur. La première seigneurie achetée par M. Drapeau fut celle de Champlain. Il en fit l’acquisition de Jean-Baptiste Pesard de Champlain, le 21 février 1789. Un an et quelques mois plus tard, le 17 août 1790, M. Drapeau devenait propriétaire de la seigneurie de Lessard, de la

Molaie ou Pointe-au-Père qui appartenait à Alexander McLennan. La même année, M. Drapeau mettait la main sur la seigneurie de la Baie du Ha ! Ha ! appelée aussi Nicolas-Riou du nom de son premier propriétaire. Encore la même année 1790, M. Drapeau commençait les habiles transactions qui, en peu de temps, devaient le rendre maître de l'importante seigneurie de Rimouski. En 1800 et 1801, M. Drapeau devenait propriétaire de la moitié de la seigneurie de l'île d'Orléans. Un peu plus tard, M. Drapeau achetait la seigneurie voisine de la Rivière-du-Gouffre. On aura une idée de l'habileté en affaires et de l'esprit de suite du négociant Drapeau quand on saura que la seigneurie de Rimouski était morcelée entre les héritiers des seize enfants du seigneur René Lepage. Drapeau, en moins de dix ans, en acheta les différentes parties de plusieurs douzaines d'héritiers.

---

## QUESTION

Quel est l'auteur de la vieille chanson que madame Albani chantait avec tant d'âme : *Souvenirs du jeune âge*? Vous vous rappelez le premier couplet :

Souvenirs du jeune âge  
Sont gravés dans mon coeur,  
Et je pense au village  
Pour rêver le bonheur.  
Ah! ma voix vous supplie  
D'écouter mon désir :  
Rendez-moi ma patrie  
Ou laissez-moi mourir.

X X X

A PROPOS D'EAU BÉNITE SOUS M. DE  
VAUDREUIL

Citons un cas de préséance qui montrera dans quel embarras se trouvait parfois l'évêque de la Nouvelle-France. D'après l'ordre du roi le gouverneur devait être encensé et recevoir l'eau bénite immédiatement après l'évêque. Dans la cathédrale de Québec, cet honneur avait toujours été accordé au gouverneur. L'officiant s'acquittait de ce devoir par aspersion. En 1717, M. de Vaudreuil ayant assisté à la messe dans l'église paroissiale de Montréal, l'officiant au lieu de lui donner l'eau bénite par aspersion lui présenta le goupillon, de manière que le gouverneur prit l'eau avec son doigt. Aujourd'hui, personne ne s'occuperait de pareille vétille. Mais, aux temps anciens, les questions de préséance primaient tout. M. de Vaudreuil, de retour à Québec, demanda à Mgr de Saint-Vallier que l'eau bénite lui fut présentée dans sa cathédrale de la même manière qu'elle lui avait été donnée à Montréal. L'évêque refusa, prétendant qu'il ne le devait pas, laissant néanmoins la liberté aux prêtres de Montréal de faire comme ils avaient commencé. Mgr de Saint-Vallier en écrivit aussitôt au Conseil de Marine pour lui faire part de la prétention du gouverneur de Vaudreuil. Celui-ci, de son côté, fit part à madame de Vaudreuil, alors à la cour, du refus qu'il venait d'essuyer. Il l'informait en même temps que le supérieur du séminaire de Montréal et un curé des environs de Québec l'avaient assuré que, d'après le *Traité des droits honorifiques*, plusieurs arrêts avaient été rendus en faveur des seigneurs haut-justiciers, par lesquels il était ordonné aux curés de leurs paroisses de leur donner l'eau bénite par présentation du goupillon, et non pas aspersion. Mme de Vaudreuil était toute puissante auprès du Conseil de Marine et celui-ci donna raison au gouverneur. Le prêtre officiant, lorsque M. de Vaudreuil assistait à la messe à la cathédrale de Québec, fut donc obligé de lui présenter le goupillon au lieu de l'asperger comme on avait fait jusque-là. Cette décision du Conseil de Marine dut être fort sensible à Mgr de Saint-Vallier puisque c'est lui-même qui lui avait soumis le cas.

## LE CHEMIN DE FER DU NORD

---

Le Chemin de fer du Nord c'est tout simplement le Chemin de fer du Pacifique Canadien de Québec à Montréal. Ce chemin de fer a eu bien des vicissitudes avant de devenir une partie de la ligne du Pacifique Canadien. Avant la construction de ce chemin de fer, les Québécois ne pouvaient se rendre à Montréal que par eau ou, encore, par le Grand Tronc dont les trains partaient de la Pointe-Lévis. Dès le 7 mars 1852, les citoyens de Québec, réunis en assemblée publique, chargeaient un comité spécial d'obtenir un acte d'incorporation pour construire un chemin de fer de Québec à Montréal. Une autre assemblée eut lieu le 9 mars 1852. Il y eut à cette réunion, comme d'habitude à Québec, beaucoup de discours et peu de besogne pratique. Les choses continuèrent ainsi pendant vingt ans. Les assemblées succédaient aux assemblées sans changer beaucoup la situation. Enfin, en 1872, tous les obstacles étaient aplanis et, le 18 juillet, on commençait les travaux du Chemin de fer du Nord, dans la rue Saint-Ours, à Québec. Mgr Taschereau appela les bénédictions de l'Église sur l'entreprise, et Mme Joseph Cauchon enleva la première pelletée de terre. Là, encore, il y eut plusieurs discours mais cette fois, au moins, ils avaient leur raison d'être. Le 18 décembre 1877, le premier convoi régulier du Chemin de fer du Nord partait de Québec pour Trois-Rivières. La première section du chemin était donc terminée. Le 8 février 1879, le premier convoi de Montréal arrivait à la gare du Palais. Le premier ministre Joly était dans le train et aux centaines de citoyens qui étaient venus le rencontrer il déclara que l'entreprise à date avait coûté \$11,000,000. Le 4 mars 1882, le gouvernement de la province de Québec vendait le Chemin de fer du Nord. La Compagnie du Pacifique Canadien acheta la ligne d'Ottawa, à Montréal, y compris la branche d'Aylmer et celle de Saint-Jérôme, pour \$3,600,000. Un syndicat provincial acheta la ligne de Saint-Martin à Québec, y compris les branches de Joliette, Berthier, des Piles et du chemin de ceinture des Trois-Rivières, pour \$4,000,000.

## LA FABRICATION DE L'ENCRE AUTREFOIS

Sous le régime français, on faisait venir de Paris ou des villes de province toutes les petites nécessités. La cession du pays à l'Angleterre mit fin à nos relations avec la France. Les communautés de Québec, qui avaient perdu les revenus qu'elles tiraient du roi ou des placements qu'elles avaient en France, se trouvèrent à peu près ruinées. Les religieuses s'ingénierent alors à fabriquer elles-mêmes toutes les *petites choses* dont elles ne pouvaient se passer. Que de miracles on fit dans les communautés de Québec pendant cette période de misères ! Ainsi, on peut dire que pendant près d'un siècle après la chute de Québec on n'acheta pas pour un sou d'encre dans aucune communauté de la capitale. On avait découvert une recette qui faisait une encre noire, très belle et surtout qui ne s'effaçait pas. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur les manuscrits du temps conservés dans nos communautés pour s'en convaincre. Nous connaissons à ce sujet une lettre de Mgr Plessis qui date de 1792 et qui rend hommage à l'ingéniosité des Ursulines. Mgr Plessis écrivait à la supérieure des Ursulines : " Je vais vous avouer mon ignorance, et vous voudrez bien, j'espère, en porter la peine. Je n'ai pu réussir jusqu'à présent à faire de bonne encre. Il y a dans votre communauté un secret tout particulier, ou si vous voulez une grâce d'état, qui fait que l'on y réussit à merveille à la faire, du moins à en juger par les lettres qui en viennent. Ici, nous la sucrons tant que terre et elle est luisante et collante avant d'être noire. Si elle présente une couleur tant soit passable, ce n'est qu'au fond des bouteilles, et alors elle est limoneuse au point de ne pouvoir en user que misérablement. Voilà ma confession pour conclusion de laquelle je vous adresse deux paquets d'encre, vous priant de me la faire faire par quelqu'une de vos maîtresses, car je n'oserais vous proposer de la faire vous-même. Je vous rendrai des bouteilles vides pour des bouteilles pleines. Je tiendrai compte du vinaigre, si vous en employez, et après tout cela je vous remercierai encore...." Les Ursulines se rendirent à l'invitation ingénieuse de Mgr Plessis, alors curé de Québec, et elles lui fabriquèrent son encre même lorsqu'il fut évêque.

MM. DUVERNAY ET TRACEY A LA PRISON DE  
QUÉBEC

N'est-ce pas Silvio Pellico qui se consolait de ses longs jours d'emprisonnement en songeant que les donjons gardent parfois des prisonniers qui sont d'honnêtes gens? C'est un peu la remarque que nous pouvons faire lorsque nos yeux tombent sur les murs sombres et épais du Morrin College, qui fut longtemps la prison commune de Québec. Aux jours tristes qui précédèrent les événements de 1837-1838, plusieurs citoyens respectables dont le seul tort était d'aimer leur pays furent incarcérés dans les cellules du vieux Morrin College. Deux personnages bien connus de Montréal, MM. Ludger Duvernay et Daniel Tracey, eurent même l'honneur d'y faire ensemble un séjour de quelques semaines en 1832. Dans les premiers jours de janvier 1832, MM. Daniel Tracey, rédacteur du *Vindicator*, et Ludger Duvernay, propriétaire de la *Minerve*, avaient attaqué le Conseil législatif dans leurs journaux respectifs. Les articles étaient pourtant bien anodins, mais les conseillers législatifs étaient extrêmement chatouilleux sur leurs privilèges. Aussi, le 13 janvier, le Conseil législatif donnait ordre à son sergent d'armes d'aller chercher les deux journalistes à Montréal et de les amener à la barre de la Chambre. Les journalistes comparurent devant le Conseil le 17 janvier, et, après avoir été entendus furent condamnés à être renfermés dans la prison commune du district de Québec jusqu'à la fin de la session. MM. Tracey et Duvernay furent remis en liberté le 25 février, à trois heures de l'après-midi. Ils partirent pour Montréal une heure plus tard. Comme le chemin de fer n'existait pas encore, ils firent le trajet en voiture. A Montréal, les journalistes furent reçus en triomphe. On fit même frapper des médailles pour commémorer leur emprisonnement. La médaille offerte à Duvernay est conservée au château de Ramezay, à Montréal. Nous ignorons le sort de la médaille remise à M. Tracey. Les chiffres sont toujours intéressants quand on les fait parler. Le sergent d'armes dépensa exactement 54 louis, 11 chelins et 10 deniers pour amener MM. Tracey et Duvernay à Québec.

## UN ENFANT VOLÉ A LA MALBAIE EN 1849

---

Lorsque nous étions tout jeune enfant nous avons souvent entendu parler de l'enlèvement d'une petite fille de M. G. Duberger par les sauvages. Cette enfant était très jolie, paraît-il, et avait les cheveux roux. Depuis assez longtemps nous avons oublié cet événement, lorsque, par un hasard providentiel, nous avons appris tout dernièrement le décès d'une sauvagesse du nom de Philomène DuBerger, arrivée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi en août 1932. C'est alors que s'est réveillée dans notre mémoire l'histoire de l'enfant volée à la Malbaie le 28 juin 1849. Rien de plus pressé que de faire des recherches et d'aller aux informations afin de savoir si la sauvagesse en question n'était pas tout simplement l'enfant enlevée autrefois par les sauvages. Voici en peu de mots le résultat de nos enquêtes au sujet de cette sauvagesse dont la vie est tout un roman.

Cette enfant baptisée à la Malbaie, comté de Charlevoix, sous les noms de Marie-Aurore, était née du légitime mariage de Georges Duberger et de Priscille Blackburn. Son père était agent des Terres de la Couronne et en même temps arpenteur à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est pourquoi, avant son mariage surtout, il passa la plus grande partie de son temps à voyager à travers les forêts, ce qui le condamna à vivre souvent parmi les sauvages. Ceux-ci lui donnèrent le nom de *Bisnoute* ce qui veut dire *castor*, me dit-on. M. Georges Duberger était un petit homme vif, trapu, au teint hâlé. Ce sobriquet lui est resté toute sa vie. Car c'est ainsi que l'appelaient la plupart du temps les paroissiens de La Malbaie.

A un moment donné, il décida de se fixer à La Malbaie. Il se construisit une maison sur la grève de la seigneurie Reeve, aux pieds du Cap-Fortin. Il demeurait précisément à quelques arpents de la résidence de mon grand-père Hubert Cimon, située autrefois le long du chemin qui conduisait au Cap-Fortin et au Cap-à-l'Aigle, à peu près vis-à-vis le couvent du village fixé de l'autre côté de la rivière Malbaie. Or,

en ce temps-là, les sauvages de la Côte Nord venaient en grand nombre, en canots d'écorce, à la Malbaie, pour y faire la traite des fourrures. Ils se rendaient souvent à la demeure de mon grand-père pour y échanger leurs fourrures pour des couvertes, et de la lingerie de toutes sortes. Il arrivait souvent que ces sauvages se procuraient de la boisson forte et s'enivraient. J'ai entendu raconter, à plusieurs reprises, dans ma jeunesse, que ma grand-mère Cimon, qui n'avait pas froid aux yeux, fut obligée plusieurs fois de se défendre contre ces barbares en barricadant la porte de sa maison. Or, ces sauvages en venant faire commerce chez M. Hubert Cimon devaient passer devant la résidence de M. Georges DuBerger. Dans l'après-midi du 28 juin 1849, la petite Aurore-Marie s'amusait sur les bords de la rivière Malbaie lorsque des sauvages qui se préparaient à s'en retourner sur la Côte Nord, en canots d'écorce, s'avisèrent d'enlever l'enfant et s'enfuirent au plus vite. Quelle ne fut pas la désolation de la mère occupée à la maison lorsqu'elle s'aperçut de la disparition de l'enfant. Elle donna l'alarme immédiatement. L'on crut tout d'abord que l'enfant était tombée à l'eau et s'était noyée. Après bien des recherches inutiles, l'on supposa qu'elle avait été enlevée par les sauvages. Car plusieurs personnes rapportèrent avoir vu des sauvages se sauver avec un enfant blanc, etc.

Voici comment la chose s'est passée d'après le récit fait aux bonnes Religieuses par la prétendue sauvagesse quelques jours avant sa mort. Elle l'a répété plusieurs fois à Soeur St-François d'Assise qui l'a soignée pendant sa dernière maladie. "Je m'amusais sur les bords de la rivière Malbaie, lorsque des sauvages se préparant à partir en canot d'écorce m'enlevèrent et m'emmenèrent avec eux. J'eus beau crier et me débattre, tout fut inutile. Rendue sur la Côte Nord, je fus très bien traitée. Quand je fus enlevée par les Sauvages, la servante qui me surveillait était occupée à travailler à quelque distance de moi."

Mademoiselle Bérengère Duberger, de Sherbrooke, fille de feu M. Cyrinus DuBerger, frère de la petite fille en question, à qui j'avais demandé des renseignements m'écrivit ce qui suit : ". . . . La nouvelle de la disparition du bébé qui

avait alors trois ou quatre ans, se répandit très vite, et on commença de suite les recherches. On trouva son chapeau sur les bords de la rivière, et une petite goélette avec laquelle elle jouait. Croyant qu'elle avait pu tomber dans la rivière on la sonda dans toute sa longueur. Ce fut en vain. Alors l'on supposa qu'elle avait pu être enlevée par les sauvages qui faisaient la traite des fourrures à la Malbaie. Inutile de dire que mon grand-père mit tout en oeuvre pour retrouver sa petite-fille. Il avait promis une somme d'argent assez considérable à ceux qui pourraient lui fournir des renseignements. Il recevait des lettres lui disant, par exemple, qu'un groupe de sauvages étaient passés à tel endroit et qu'ils avaient avec eux une blanche, ou encore d'autres histoires du même genre... C'est pourquoi il parcourut toute la Côte Nord. Mais ce fut toujours en vain. Jamais il n'eut de nouvelles de l'enfant."

Quel âge avait la petite fille en question et quel était son nom de baptême? Tous ceux que j'ai consultés ne s'accordaient pas, mais cependant tous admettaient qu'elle ne pouvait pas avoir plus de trois ou quatre ans. Monsieur le curé de La Malbaie voulut bien consulter les registres de la paroisse à ce sujet. Il trouva qu'une fille de M. G. DuBerger fut baptisée le 28 octobre 1845 sous les noms de Marie-Louise-Cécile, et une autre le 1er avril 1847 sous les noms de Marie-Aurore. Laquelle des deux avait été volée?

Une des nièces de l'enfant volée me tira d'embarras. Ce fut Madame J. Fournier, de Charny, comté de Lévis. Madame J. Fournier est une fille de Laure DuBerger, soeur de l'enfant volée. Voici ce qu'elle m'écrivait le 22 novembre 1936: "...J'y ajoute mes souvenirs aux récits faits par ma mère et une de mes tantes au sujet de celle que j'ai toujours nommée ma petite tante *Aurore*, vu qu'on me parlait toujours d'une petite tante nommée *Aurore*, enlevée à l'âge de trois ans par les sauvages. Je sais que mon grand-père a dépensé beaucoup d'argent pour la faire retrouver, sans jamais savoir si elle était encore vivante. On l'a considérée comme noyée vu que sa coiffure (un petit bonnet rouge), — avait été retrouvée flottant sur la rivière."

L'enfant volée le 29 juin 1849 s'appelait donc Marie-Aurore. Elle était âgée de deux ans et trois mois au moment du vol. Quant au changement de nom d'Aurore en celui de Philomène, cela peut s'expliquer facilement. Les sauvages se sont probablement servis de ce moyen pour cacher son identité et faire disparaître toute trace du vol.

La prétendue sauvagesse Philomène DuBerger s'est dit âgée d'environ quatre-vingt-deux ans tandis qu'en réalité elle en avait quatre-vingt-cinq. L'on peut dire sans crainte que l'erreur est fort explicable pour une personne qui a passé sa vie à l'étranger sans connaître au juste son âge véritable. D'ailleurs les religieuses qui ont eu soin et tous ceux qui l'ont rencontrée en ce temps-là sont d'accord à dire qu'elle n'avait pas les traits d'une sauvagesse dans la figure, à part le teint bruni et bronzé par le soleil. Elle a déclaré qu'elle n'avait pas d'enfant. Il paraît qu'elle en aurait eu deux de son premier mariage et qu'ils seraient morts en bas âge.

Elle raconta qu'elle avait été élevée aux Bersimis. Par la suite, ajouta-t-elle, je suis venue plusieurs fois aux Escoumains, Tadoussac et Chicoutimi, dans mes courses avec les sauvages. En effet, plusieurs citoyens de Chicoutimi ont affirmé autrefois avoir rencontré une jeune femme blanche mariée à un sauvage et ressemblant à l'enfant disparue. M. le Dr L.-É. Beauchamp fut appelé un jour à la Rivière-du-Moulin où étaient campés un groupe de sauvages, pour prodiguer ses soins à une jeune femme sauvage. Il fut frappé de la ressemblance de cette personne, qui n'avait pas du tout les traits d'une sauvagesse, avec une des filles de M. Georges DuBerger nommée Laure, et il ne put s'empêcher d'en faire la remarque. M. le chanoine J.-É. Lemieux m'a assuré l'avoir rencontrée plusieurs fois à Tadoussac pendant qu'il était curé de cette paroisse. Elle était alors mariée à un sauvage du nom de Pierre Denis. Son mari la lui avait présentée comme la fille de M. G. DuBerger volée à La Malbaie par les sauvages. Elle pouvait avoir une quarantaine d'années. Il fut frappé de sa ressemblance avec une autre de ses soeurs nommée Georgianne, devenue plus tard religieuse chez les Soeurs du Bon Pasteur, de Québec, sous le nom de Sr St-Dominique. Devenue veuve, elle se remaria avec un autre

sauvage, veuf lui aussi, avec qui elle ne vécut que quelques années, a-t-elle avoué aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu. Il s'appelait Charles-Dominique. Devenue veuve de nouveau, elle vécut encore quelques années aux Escoumains avec la famille Moreau. Malade, elle vint se réfugier dans la famille Denis, chez ses neveux et nièces, à Tadoussac. C'est de là que M. le curé de Tadoussac, M. l'abbé C. Michaud, la fit transporter à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, en juin 1932, vu la gravité de sa maladie.

Pour la consolation de ses nombreux parents le bon Dieu a permis que cette enfant enlevée si jeune à sa famille et élevée parmi les sauvages de la Côte Nord vint se préparer à la mort à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à quelques arpents de l'ancienne résidence que son père a occupée autrefois à Chicoutimi. Arrivée à l'Hôtel-Dieu le 11 juin 1936, elle se prépara saintement à la mort. Elle édifia son entourage par sa piété, et mourut munie des sacrements de la Sainte Église le 19 août suivant. Elle fut inhumée dans le cimetière de la Cathédrale de Chicoutimi, après un service chanté dans la chapelle de la Communauté. Elle repose dans le même cimetière que sa mère décédée à Chicoutimi le 5 mars 1867, ainsi que quelques frères.

Pour faire plaisir à ses neveux et nièces qui m'ont demandé des renseignements sur ses derniers moments, voici quelques extraits d'une lettre que m'écrivait la Révérende Mère St-François d'Assise qui l'a assistée pendant les derniers jours de sa maladie: ". . . . . Comme elle est arrivée ici gravement malade, elle s'exprimait difficilement et parlait peu. Elle nous a parlé plusieurs fois de son enlèvement par les sauvages. Sa vie n'a pas été malheureuse avec eux, nous a-t-elle déclaré. Elle a souffert beaucoup et avec une grande patience pendant sa maladie, ne désirant qu'une chose, mourir pour aller à Dieu et voir ses chers parents. Elle fut emportée par un cancer d'intestins.

Elle s'éteignit le 19 août 1932, après avoir reçu les derniers sacrements, gardant sa connaissance jusqu'à la fin, et pressant sur son coeur son crucifix qui ne l'avait jamais quittée durant ces jours si pénibles de sa maladie. . . . .

Coïncidence bien remarquable la Providence a voulu que ses restes mortels reposent près de ceux de sa mère décédée à Chicoutimi le 5 mars 1867, à l'âge de 53 ans.

Comme les Sauvages de Bersimis et de la Côte Nord étaient alors desservis par les RR. Pères Oblats, M.I., le bon Dieu permit que cette enfant fut élevée religieusement. Au moment de sa mort elle parlait encore assez bien le français bien qu'elle préférasse la langue sauvage. Nous avons entendu raconter qu'elle fut approchée un jour par quelqu'un de ses amis qui lui demanda si elle ne préférerait pas revenir parmi les siens. Elle répondit qu'elle aimait mieux rester avec les sauvages se disant heureuse avec eux. D'ailleurs, la chose se comprend assez facilement. Ayant été élevée avec les sauvages et en ayant contracté les mœurs et leurs manières de vivre, elle s'exposait à être gênée et malheureuse avec les blancs.

Son père M. Georges DuBerger, quitta La Malbaie quelques années après cet événement pour venir demeurer à Chicoutimi. Il n'y vécut qu'une dizaine d'années pour s'en retourner de nouveau à la Malbaie où il alla fixer sa résidence le long de la rivière du côté nord-est. Sa fille Laure demeura avec lui. Il mourut subitement le 10 mars 1883, à l'âge de 80 ans.

Pendant son séjour à Chicoutimi, M. Georges DuBerger demeura dans une maison située dans le jardin actuel de l'Évêché, près de la Rue Racine. Il la vendit à M. J. G. Scott. Ce dernier l'habita pendant quelques années. Elle fut enfin achetée par Mgr L.-N. Bégin, deuxième évêque de Chicoutimi. Cette maison servit d'évêché temporaire pendant deux ans, en attendant la construction de l'évêché actuel. Elle fut démolie vers 1891. De son mariage avec Priscille Blackburn M. Georges DuBerger eut onze enfants: *Céline* née le 18 février 1831, décédée le 23 décembre 1886; *John* né en 1832, décédé le 1er avril 1860; *Edmond* né le 15 janvier 1834, décédé le 21 juin 1867; *Thomas-Louis* né en 1837, décédé le 30 mars 1868; *Henri* né le 27 avril 1838; *Georgianne* née le 25 décembre 1843, et décédée chez les Soeurs du Bon Pasteur, de Québec, sous le nom de Soeur St-Dominique, le 23 dé-

cembre 1895; *Marie-Cécile* née le 28 octobre 1845 et décédée vers la fin de janvier 1928; *Marie-Aurore* née le 1er avril 1847, décédée à Chicoutimi le 19 août 1932; *Laure* née le 25 décembre 1849, décédée le 6 mars 1899; *Wilhelmine* née le 9 mars 1851, décédée le 13 janvier 1877; *Cyrinus* né le 7 novembre 1853, décédée en août 1933.

M. Georges DuBerger se maria en secondes noces avec Elizabeth Slévin. De ce mariage il n'eut qu'un fils nommé Edgar.

Pour compléter ces notes, marquons que M. Georges DuBerger était le fils de M. J.-B. DuBerger, l'auteur renommé du modèle de Québec.

*F.-X.-Eug. Frenette, Ptre.*

---

### JEAN-BAPTISTE LARUE

---

M. Larue fut pendant trente-trois ans un des employés supérieurs de la corporation de Québec et lorsqu'il se retira du service municipal en 1840, les conseillers n'hésitèrent pas à lui voter une pension de cent louis. Il l'avait méritée par les services nombreux qu'il avait rendus à la ville. Né à la Pointe-aux-Trembles (Portneuf) le 1er février 1765, du mariage d'Augustin Larue et de Thérèse Delisle, M. Larue avait été admis à la profession d'arpenteur mais nous croyons qu'il ne l'exerça jamais. Le 13 juin 1817, le gouverneur Sherbrooke nommait M. Larue inspecteur des chemins, rues, ruelles et ponts de la cité et paroisse de Québec. La tâche qu'entreprenait M. Larue était ardue. Jusque là les rues de Québec avaient été sous la juridiction des grands voyers et ceux-ci occupés par les chemins qu'ils avaient à entretenir dans les paroisses ne s'étaient guère occupés de la ville de Québec. Ceux qui sont à l'emploi du public et font tout leur devoir se créent inévitablement des ennemis. M. Larue n'échappa pas à la règle presque générale. En décembre 1820, une requête signée par plusieurs citoyens de Québec était présentée au gouverneur. Elle énumérait plusieurs plaintes contre M. Larue. Cette requête fut soumise par le gouverneur aux juges de paix

pour enquête. Ceux-ci firent une minutieuse enquête qui dura cinquante-six jours et où ils entendirent cent-huit témoins. M. Larue fut exonéré de tout blâme. Lors de l'incorporation de la ville, le conseil municipal retint les services de M. Larue en la même qualité et avec le même salaire qu'il recevait sous l'administration des juges de paix. Fatigué, vieilli, M. Larue abandonna sa charge en septembre 1840 pour aller vivre à Kamouraska où il décéda le 23 novembre 1852. Le *Canadien* du 29 novembre 1852 disait: "Jean-Baptiste Larue, écuyer, arpenteur, lieutenant-colonel de milice et ancien inspecteur des chemins de la cité de Québec, est décédé en sa demeure, à Saint-Louis de Kamouraska, le 23 du courant à l'âge de 87 ans. Entouré, à ses derniers moments, des principaux membres de sa famille, sa vie s'est éteinte tranquillement, sans effort comme sans agonie. Retiré depuis longtemps des affaires, M. Larue a employé ses dernières années à faire des bonnes oeuvres et à méditer sur la fin de l'homme, et la mort ne l'a point surpris, il l'attendait et l'a vue arriver avec la résignation de l'homme juste. Les pauvres qui accompagnaient ses restes mortels à sa dernière demeure ont compris la perte qu'ils ont faite dans la personne de celui qui les assistait toujours avec cette charité qui était une des belles vertus de son coeur."

---

## QUESTION

---

"Le *Canadien* du 17 mai 1844 publiait l'annonce suivante:

"Le soussigné prend la liberté d'informer les habitants et les navigateurs qui résident dans les paroisses situées au sud du fleuve St-Laurent, et le public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin d'épiceries et de provisions de toutes sortes, à la Pointe-Lévis, dans le Foulon, ordinairement nommé "Tibbit's Cove". — Honoré Plamondon. Que signifie le mot "Foulon" dans cet avis ?

## L'AVENTURE DU DÉPUTÉ RALPH TAYLOR

Le comité de Missisquoi envoya à la Chambre d'Assemblée aux élections de 1829 un député du nom de Ralph Taylor. Ce M. Taylor ne parlait pas souvent à la Chambre. Il occupait plutôt son temps pendant les séances à préparer de petits articles pour le *Quebec Mercury*. Ces entrefilets, anonymes le plus souvent, attaquaient ses collègues de la Chambre d'Assemblée. Le jeu était peut-être inoffensif mais, en tout cas, plus ou moins brave. Le 9 mars 1833, Taylor, se sentant plus brave que d'habitude, signa sa production de son nom "Ralph Taylor, M.P.P." Cette lettre froissa les députés canadiens-français qui y virent une attaque contre le président de la Chambre et leurs propres privilèges. Deux jours plus tard, le 11 mars, M. Bourdages se plaignait à la Chambre de la lettre du député Taylor. La Chambre décida, sur la proposition de M. Bourdages, de faire comparaître devant elle MM. Thomas Cary et William Kemble, éditeur et rédacteur du *Quebec Mercury*. Le 13 mars, jour fixé pour la comparution de MM. Cary et Kemble à la barre de la Chambre, M. Taylor se leva et déclara de son siège qu'il était l'auteur de l'écrit incriminé et qu'il en prenait toute la responsabilité. MM. Cary et Kemble, sur cette déclaration, furent exemptés de comparaître. M. Bourdages s'en prit alors à son collègue de Missisquoi. Il fit déclarer par la Chambre qu'il s'était rendu coupable d'un libelle malicieux contre l'orateur, qu'il avait attenté aux privilèges de la Chambre, etc., etc. Cette motion fut adoptée par 47 contre 15 voix. Vint ensuite la punition. Par la même majorité, Bourdages fit condamner Taylor à être enfermé à la prison commune du district de Québec pendant l'espace de vingt-quatre heures. Taylor fut incarcéré à la prison commune (Morrin College) le même jour. Le lendemain, 14 mars 1833, le député sergent d'armes déclarait à la Chambre dans le langage officiel du temps, qu'il avait logé le corps de Ralph Taylor à la prison commune. Ce ne fut pas la seule aventure du député Taylor. En 1836, la Chambre ordonna de lui faire rembourser une somme de trente-quatre livres.

P.-G. R.

## LE PÈRE DES ABBES HARPER

Il est assez rare qu'un père donne trois prêtres à l'Église. En voici un qui, né protestant, vécut protestant presque toute sa vie et, cependant donna trois prêtres à l'Église catholique. Dieu lui fit la grâce de mourir dans la foi de ses fils. Il se nommait Lewis Harper, et avait été amené ici par l'honorable Hugh Finlay, en 1788, pour entretenir ses jardins. Au bout de trois années, Lewis Harper, voulant améliorer son sort, louait la terre des héritiers du capitaine McDonald au Cap-Rouge, pour un terme de quinze années. Mais au bout de trois ans, les héritiers McDonald vendaient leur terre à M. Andrew Cameron, quartier maître du régiment Royal Canadian Volunteers, et le 1er mai 1801, Harper était obligé de remettre la terre qui lui donnait sa subsistance, celle de sa femme et de ses cinq enfants. Harper s'adressa alors aux juges de paix pour obtenir la permission de tenir une maison d'entretien public au faubourg Saint-Jean, à Québec. M. Hugh Finlay lui donna le certificat suivant afin d'intéresser les magistrats à son sort: "The Petitioner Lewis Harper served me faithfully three years. By his industry, he has been able to maintain a wife and five children from the produce of a farm near the town. Obligated to give up the remainder of his lease he sees that it will be impossible for him to maintain his large family on the wages he is to receive as a gardener to a gentleman in town. If the prayer of his petition could be granted by their Worships, the profits arising from selling spirituous liquors would help to carry him through, until he may be able to place himself in a situation more to his liking by hiring a farm or otherwise and would be serving an honest man. Quebec, 15th april 1801." Nous ignorons si Harper obtint la licence demandée.

Lewis Harper avait épousé Charlotte Bleau devant le ministre de Montmollin, à Québec, le 24 novembre 1791.

L'acte de mariage dit: Louis Harper, batchelor, by trade gardiner, of this parish, and Charlotte Blow (Bleau).

Les trois frères prêtres Harper naquirent: Charles, le 8 janvier 1800; Jean, le 18 septembre 1801; et Jacques, le 19 décembre 1807.